Transcription - Camille de la Moissonnière : « France Relance nous permet de planter en 1 an ce qu'on aurait planté en 10 ans »

Les arbres ont un pouvoir régulateur, inégalé dans le monde végétal. Ils permettent à la fois de lutter contre l'érosion, le ruissellement et le vent.
Ils maintiennent la biodiversité en étant un abri pour tous les auxiliaires de culture et les oiseaux qui sont indispensables dans un écosystème équilibré.

Les aides du Plan de Relance vont nous permettre de planter en un an ce qu'on aurait probablement planté en 5 à 10 ans.

En janvier 2021, on a commencé une première plantation significative en intra-parcellaire avec 10 essences différentes, principalement pour lutter contre l'érosion due au vent, puisqu'on a un plateau qui est très exposé au vent. On a mis 10 essences aussi pour favoriser une biodiversité importante et on a choisi des essences qui fonctionnent déjà bien dans la région : chêne, érable, charme. Et puis aussi des essences un peu différentes, comme le Caraganier de Sibérie, qui est un fixateur d'azote.

Pour nous, c'est très important d'avoir ces aides parce que c'est aussi un encouragement. Comme c'est une démarche qui reste quand même assez minoritaire aujourd'hui et qui représente beaucoup de travail, en formation, en conception de projets. C'est important d'avoir des aides de l'État parce que c'est une forme de reconnaissance d'un travail qui a un intérêt collectif aussi.